

Quel impôt, TVA pour mon festival ???

Par bellon, le 05/01/2009 à 16:56

Bonjour je fais parti d'une association étudiante de loi 1901 qui organisera au mois de mai 2009 un festival au budget supérieur à 400 000€.

J'aimerais savoir à quelle TVA (5,5%, 19,6 %, aucune), impôt (commercial, sur les sociétés ...) nous sommes soumis pour ce festival (billeterie, vente de nourriture, boisson, articles promotionnels..)

Merci

Cordialement

Thibaut Bellon